



Conclusion de l'accord sur le télétravail dans la Fonction Publique

Paris, le 2 septembre 2021

Après quatre mois de négociations, la ministre de la Fonction Publique et les organisations syndicales ont conclu un accord relatif à la mise en place du télétravail. Ce dernier s'était développé par la force des choses car trop d'agents étaient laissés en difficulté et la dérive.

Force de propositions dès le début et afin qu'aucun agent ne soit laissé en souffrance, l'UNSA Justice a été entendue !

Désormais, cet accord permet un véritable droit à la déconnexion et rend le travail à distance possible depuis un tiers-lieu.

A présent, des dispositions vont être mises en place pour accompagner les agents et former enfin les encadrants qui ont été nombreux à laisser les Personnels sans consigne ni soutien comme le dénonçait à chaque fois notre organisation à une administration sourde d'oreille !

Il donne également la possibilité pour un proche aidant, avec l'accord de son employeur, de télétravailler plus de trois jours par semaine et pour une femme enceinte de le faire sans accord préalable du médecin du travail.

Un décret et un arrêté d'application publiés le 28 août dernier, permettent à compter du 1er septembre, aux agents de bénéficier d'une indemnité forfaitaire de télétravail.

Aussi, une indemnité forfaitaire de 2,50 € est versée à l'agent par jour de télétravail dans la limite d'un montant annuel de 220 €. Cette indemnité sera versée tous les trimestres.

Pour l'UNSA Justice, s'il était temps d'être entendu sur ce point, il est très clair, que les contours et les montants de cette indemnité ne sont pas à la hauteur de nos exigences !

Par conséquent, l'UNSA Justice revendique l'augmentation de cette indemnité et la prise en compte des dépenses induites du télétravail (*frais d'abonnement (téléphone/internet), fluides...*).

Si le télétravail est désormais encadré au niveau interministériel, un dialogue social de proximité doit être engagé sans délai. L'UNSA justice veillera à ce que cet accord soit pleinement appliqué et développé au ministère de la Justice.

L'UNSA Justice, le syndicat multi catégoriel qui propose et agit...



Le Secrétaire général,
Jean-François FORGET

